

# LE LEODEGARIEN



## BULLETIN MUNICIPAL DE ST LÉGER EN YVELINES

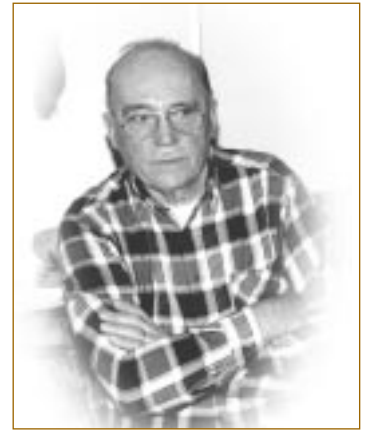
### EDITORIAL DU MAIRE

#### SOMMAIRE

• Editorial.....	1
• A l'église Au cimetière La Maison du Village .....	2
• Avions Le carnet.....	3
• Les services sociaux.....	4
• Ingrid Betancourt Les nouveaux arrivants.....	5
• 1 <sup>er</sup> mai 2002 Le voyage des Aînés .....	6
• La fête de la St Jean Le thé dansant.....	7
• Du côté des Associations : - La bibliothèque - Les anciens combattants - L'association paroissiale - La rentrée de l'Age d'Or ...	8
- Association "Bonne Mine".	9
- Ateliers Musicaux - U.S.Y.	10
- Judo Club - Foyer rural ST Léger Tonic - Karaté....	11
- UCPA - St Léger Jumelage	12
- Culture et loisirs - Sport et Santé.....	13 à 15
• Centre d'Incendie et de Secours...	16
Vie pratique : - Quelques règles de bon voisinage	17
- Inscriptions sur liste électorale - Cartes d'identité et passeports	18
- Allosécu - Vos chiens en danger .....	19
• Commerçants et artisans....	20

#### Au revoir, Etienne ...

Le 1<sup>er</sup> octobre 2002, **Etienne Chevalier** nous quittait à l'âge de 73 ans. Maire-adjoint de notre Commune, il était un ami dévoué pour beaucoup d'entre nous. Sa disparition soudaine est une grande perte pour notre village et laisse de profonds regrets dans le cœur de ses proches.



Chacun garde en mémoire le couple uni et attendrissant qu'il formait avec son épouse **Thérèse**. Ils avaient su tous deux trouver très vite leur place parmi nous, avec gentillesse et générosité.

Après le décès de **Thérèse**, **Etienne** s'était impliqué encore davantage dans la vie locale, se mettant au service des autres chaque fois que cela était nécessaire, sans toutefois combler le grand vide qui s'était fait dans sa vie et qui le submergeait quand il se retrouvait seul, dans ce qui aurait dû être la maison de leur retraite heureuse.

**Etienne** était un homme de bien sur qui l'on pouvait compter et un homme de cœur de par son dévouement indéfectible au service de ceux qui en avaient besoin.

Tel fut le sens de son engagement municipal lorsqu'il accepta de devenir Maire-adjoint, en charge des affaires générales, sociales et scolaires.

Il sut aussi prendre une part active aux travaux des syndicats intercommunaux en tant que Vice-Président du SEPPY et a contribué avec la détermination que nous lui connaissions au projet d'une communauté de communes.

Toujours affable avec chacun, apprécié de tous pour sa chaleur teintée de modestie et de discrétion, **Etienne** nous laisse en héritage un exemple de vie.

Jean-Pierre Ghibaudo

## A L'EGLISE



Considérant son très mauvais état de conservation, il a été décidé de faire restaurer le grand tableau de l'église "le baptême du Christ".

Datant du début du XVII<sup>e</sup> siècle, cette peinture à l'huile sur toile d'une grandeur de 2,15 m sur 1,45 m est attribuée à l'école de Fréminet, ce qui lui a valu d'être classée en 1933.

Sa restauration actuellement en cours consiste en une mise en sauvegarde sans reprise de la couche picturale trop abîmée pour rendre rentable une opération de restauration complète.

Le coût estimé à 9 188 € est pris en charge à 70 % par des subventions du Ministère de la Culture et du Conseil Général, le budget communal en assumant le complément.

En ce qui concerne le cadre également très abîmé et infesté de champignons et d'insectes phytophages, il doit être désinfecté puis recouvert à la feuille d'or.

François VENZO, Maire-adjoint

**AU CIMETIERE :** La mise en place d'un logiciel de gestion communale permettant en outre de gérer le cimetière d'une façon plus rigoureuse sera effectuée avant la fin de l'année.

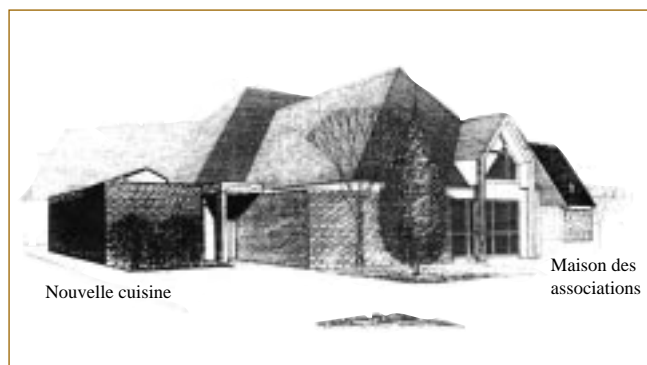
Pour pouvoir informatiser la gestion, il faut, dans un premier temps, établir un plan général du cimetière, ce qui n'avait jamais été fait d'une manière complète et exhaustive, dans un format compatible avec le logiciel, puis entrer, pour chaque emplacement, les renseignements concernant le propriétaire (ou les héritiers s'ils sont connus) et les caractéristiques de la concession proprement dite. Dans la partie la plus ancienne se trouvent de nombreuses tombes en déshérence : certaines ont pratiquement disparu, d'autres dont les monuments menacent ruines, remontent souvent à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle ou aux premières années du 20<sup>ème</sup>.

Par ailleurs, de nombreuses concessions datant des années cinquante et soixante, trentenaires ou cinquantenaires, sont arrivées à leur terme.

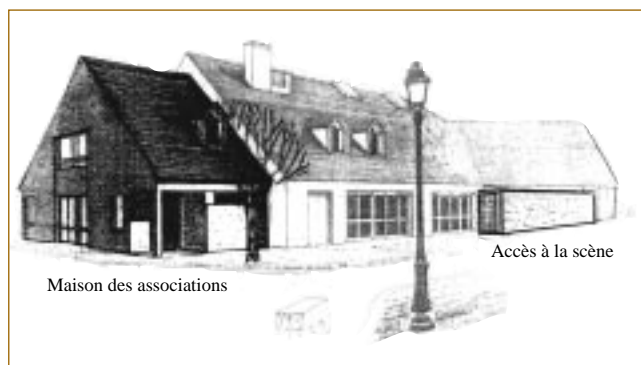
Dans ces conditions, pour toutes ces sépultures, il sera procédé à un relevage après enquête publique selon les formes prévues par la loi.

Alain Rigal, Conseiller municipal

## Agrandissement et rénovation de la Maison du Village



Façade place du Gros Billot



Place P.E. Victor

Le début des travaux d'agrandissement et de rénovation de la Maison du Village est prévu pour 2003.

Le coût de cette réalisation sera pris en charge à 80 % par des subventions du Conseil général et du Conseil Régional dans le cadre d'un contrat rural comprenant également la réhabilitation d'une habitation située dans la Grande rue, l'ensemble pour un montant plafonné à 304 000 € H.T. (environ 2 000 000 F.H.T.).

En juillet dernier a été achevée la restauration d'un logement communal situé dans la cour de l'arsenal des pompiers. Celle-ci a été entièrement financée par la Commune et le logement attribué à un employé communal qui y est maintenant installé avec sa famille.

Michel Robin, Maire-Adjoint

## AVIONS : de nouveaux couloirs aériens



Dans le courant de l'été, nous avons été nombreux à remarquer et nous inquiéter des nuisances causées par le passage très fréquent, certains jours, d'avions au-dessus du village.

En effet, compte-tenu de l'augmentation du trafic aérien sur l'Île de France, la Direction de la Navigation Aérienne (D.N.A.) a décidé de réorganiser la circulation en proposant la création de nouveaux couloirs aériens, ces modifications concernant le centre des Yvelines.

Ainsi, à l'arrivée sur l'aérodrome Roissy-Charles de Gaulle, le flux en provenance du sud-ouest est divisé en deux : par vent d'ouest (60 % des cas) les avions survolent un axe passant par St Léger à 3000 m ; par vent d'est (40 % des cas) 120 avions survolent quotidiennement Thoiry à moins de 2000 m et St Léger à une altitude légèrement plus élevée.

Par ailleurs, St Léger est aussi concerné par le survol des avions décollant d'Orly et se dirigeant selon un couloir est-ouest au-dessus de la forêt de Rambouillet à 2000 m, en plus grand nombre par vent d'ouest, de 6 h 30 à 22 h 30.

Malgré une procédure de concertation prévue dans le rapport de la D.N.A., les élus concernés n'ont pas été associés au projet. En outre, aucune étude environnementale n'a été faite alors que ces nouveaux couloirs entraînent des nuisances certaines.

Devant la décision tout à fait arbitraire prise en dernier lieu par l'ancien Ministre des Transports, 22 communes du centre des Yvelines se sont regroupées et leurs élus se sont réunis autour de Mr Demaison, Conseiller Général des Yvelines et Maire de Maule, le 21 juin dernier, afin de préparer l'entrevue du 25 juin avec le Directeur de la Navigation Aérienne (D.N.A.) et des représentants d'A.D.P. (aéroports de Paris). Il en est ressorti d'intéressantes conclusions, étayées par les constatations de plusieurs observateurs et des mesures faites par A.D.P.

- Si 80 % des avions semblent respecter une altitude supérieure ou égale à 2000 mètres à Thoiry, 20 % du trafic s'effectue au-dessous alors que l'engagement initial de la D.N.A. était d'au moins 2500 m à ce niveau.

- Les nuisances sonores dues à ces avions du couloir de Roissy sont surtout perceptibles la nuit car beaucoup d'appareils volent à une altitude plus basse encore (jusqu'à 1088 mètres seulement à Maule !) notamment du fait de la suppression du couloir est-ouest au-dessus de la forêt de Rambouillet à la suite de la fermeture nocturne de l'aéroport d'Orly, permettant alors aux pilotes d'amplifier leur marge de manoeuvre verticale.

- On a pu observer également une certaine dispersion horizontale des avions dans ce couloir, avec pour conséquence un débordement de celui-ci tant vers l'ouest que vers l'est.

- La descente des avions ne s'opère pas le plus souvent à partir de Thoiry comme elle le devrait mais plus en amont, aux alentours de notre village.

Grâce à ces éléments et aux relations de confiance entretenues avec la D.N.A., la réunion du 25 juin a permis de négocier de réels engagements, comme la promesse d'une action de sensibilisation auprès des contrôleurs aériens et des pilotes, ainsi que le respect de l'altitude minimale entre Saint Léger et Thoiry.

Par ailleurs, en ce qui concerne les couloirs empruntés par les avions décollant d'Orly ou y atterrissant, tous les Maires du canton de Rambouillet et de St Arnoult ont été conviés à une réunion le 21 octobre par Mme Christine Boutin, Députée et première Vice Présidente du Conseil Général, Mr Gérard Larcher, Sénateur Maire de Rambouillet et Mr Jean-Louis Barth, Conseiller Général et Maire d'Ablis.

Afin d'être en mesure de proposer des aménagements à la situation actuelle, un groupe de travail a été constitué autour de Mme Boutin et Mr Barth, comprenant des techniciens de la navigation aérienne et des représentants des Maires dont Jean-Pierre Ghibaudo, Maire de St Léger en Yvelines.

Rendez-vous a été pris le 28 octobre au Conseil Général pour une première réunion de travail.

## Le Carnet 2002

**Naissances** : Pauline **BASQUIN**, 6 janvier 2002 • Lydie **FOURNET**, 10 janvier 2002 • Alexia **PUCCHINI**, 1<sup>er</sup> mars 2002 • Mensu **PRIETO**, 9 mars 2002 • Bryan **BARIS**, 28 mars 2002 • Olivia **SENE**, 4 avril 2002 • Julie **DRECQ**, 2 mai 2002 • Léo **LUCAS**, 3 mai 2002 • Ghislain **du CHEMIN de CHASSEVAL**, 6 mai 2002 • Tom **CRESTEE**, 10 mai 2002 • Noah **MOREAU**, 14 mai 2002 • Matthieu **DINOT**, 20 mai 2002 • Margaux **DELABARRE**, 29 mai 2002 • Timothé **LACLEF**, 11 juin 2002 • Gwénaëlle **RUZA**, 12 juillet 2002 • Julien **RAMEAUX**, 27 juillet 2002 • Jad **EL SAYED**, 18 août 2002 • Emeline **LE CORNEC**, 27 août 2002 • Clara **COLLIGNON**, 27 septembre 2002 • Eléna **GHIBAUDDO**, 24 octobre 2002 • Valmont **COTONNEC**, 28 octobre 2002.

**Mariages** : Jean-Jacques **DUFOUR** et Laurence **ABADIE**, 9 janvier 2002 • Juan **APARCIO HERNANDEZ-LASTRAS** et Anne-Marie **CERF**, 23 mars 2002 • Joseph **PANAWALA VIDANALAGE** et Chandrika **KARUNATHILAKE**, 15 mai 2002 • Frédéric **MARESQ** et Nathalie **IGUAL**, 1<sup>er</sup> juin 2002 • Sylvain **DELPierre** et Séverine **MARIE**, 27 juillet 2002 • Benoît **AUBERT** et Emmanuelle **DUQUENNE**, 3 août 2002 • Olivier **LE COZ** et Gwénaëlle **KERVIEL**, 7 septembre 2002 • Alain **GALIN** et Stéphanie **VENZO**, 5 octobre 2002.

**Décès** : Raymonde **DEBORD** Veuve **JOSKOWICZ**, 8 janvier 2002 • Simone **DUPUIS** Veuve **COSNUAU**, 13 janvier 2002 • Alain **BOSCHAT**, 16 mai 2002 • Anne-Marie **RECHARD** épouse **HAMON**, 1<sup>er</sup> juillet 2002 • Béatrice **FAURE-DURIF** veuve **CASTAN de PLANARD**, 17 juin 2002 • Serge **CHAUCHIS**, 4 août 2002 • Etienne **CHEVALIER**, 1<sup>er</sup> octobre 2002.

# LES SERVICES SOCIAUX

Lors de sa réunion du Samedi 26 octobre  
le Conseil Municipal, à l'unanimité, a élu  
Madame Andrée Maresq  
Maire-Adjoint de la commune  
plus particulièrement chargée des affaires sociales.

## NOUVEAU SERVICE SOCIAL DE L'ADEP Aide au Maintien à domicile des Personnes Handicapées : Service Prestataire d'Auxiliaires de Vie

Andrée Maresq, Maire-adjoint chargée des affaires sociales de la mairie est également depuis plusieurs années déléguée départementale de l'association d'entraide des polios et handicapés des Yvelines (ADEP) dont le siège social se trouve à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches. A ce titre, elle vient de créer un nouveau service pour l'aide au maintien à domicile des personnes handicapées et offre ainsi 5 emplois. Son bureau est situé depuis le 1<sup>er</sup> septembre à la Mairie où l'on peut la rencontrer ou la contacter.

Les bénéficiaires de ce service doivent :

- être titulaires de la carte d'invalidité
- bénéficié : soit de l'allocation compensatrice de tierce personne  
soit d'une pension d'invalidité et d'un certificat médical attestant la nécessité d'une auxiliaire de vie  
soit du complément d'allocation d'éducation spéciale.
- résider dans le département des Yvelines
- avoir besoin d'aide dans les actes de la vie quotidienne.

Son fonctionnement : 7 jours sur 7 de 9 h 30 à 20 h 30 tous les jours de l'année.

Les prestations proposées : aide au lever, aux transferts, à la toilette, à l'habillage, aux courses, au coucher, à la tenue des papiers administratifs, aux repas, compagnie, sortie et accompagnement, accessoirement aide à l'entretien du linge et du domicile, aspiration endéo-trachéale.

Les tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2002 : 7,60 euros de l'heure en semaine  
8,10 euros de l'heure les samedis, dimanches et jours fériés.

L'ADEP assure une formation pratique à tous les auxiliaires de vie recrutés. Elle propose au personnel non titulaire du CAFAD (certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile) de suivre une formation lui permettant d'obtenir le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale mais aussi la formation à l'aspiration endo-trachéale permettant ainsi la prise en charge de personnes trachéotomisées.

## Par ailleurs, deux autres associations offrent des services complémentaires

### L'ASSOCIATION ADMR DU PAYS D'YVELINE - SERVICE DE SOINS A DOMICILE

23, rue de Chartres - 78610 LE PERRAY EN YVELINES - Tél. 01 34 84 17 72 (Association Loi 1901)

propose des soins infirmiers à domicile dispensés par des infirmières libérales. Des aides soignantes salariées assurent les soins de toilette et d'hygiène. C'est le médecin traitant qui est habilité à prescrire l'admission dans ce service créé par le Docteur Alphonse Marest et actuellement présidé par le Docteur Gérard Molko. Les prestations, même la pédicurie, prises en charge par la sécurité sociale sont gratuites à l'exception des honoraires médicaux et de la kinésithérapie remboursés aux conditions habituelles. Malheureusement, ce service ne comporte que 26 places, laissant insatisfaites nombre de demandes. Cependant un dossier d'extension à 40 places est en cours d'instruction.

Andrée Maresq a été élue administratrice de l'ADMR du pays d'Yveline à l'assemblée générale du 27 juin dernier.

### L'ASSOCIATION ADMR DES TROIS VALLÉES - Aide à domicile en milieu rural

23, rue Gustave Eiffel - 78120 RAMBOUILLET - Tél. 01 30 59 89 37 - FAX 01 30 59 89 71 (Association Loi 1901)

a pour but d'aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne âgée ou handicapée.

Par son action, elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en difficulté.

Pour maintenir et développer son action, elle a besoin d'Aides à domicile, possédant un véhicule et travaillant à temps partiel ou à temps complet. Si des personnes sont intéressées par ce travail, elle sont vivement encouragées à contacter l'association.

## Et toujours, l'Association "BOUÉE D'ESPOIR"

qui a déjà aidé plusieurs familles de St Léger à franchir des caps difficiles et qui compte des Lédodégariens parmi ses membres donateurs, fait appel à la générosité de tous pour élargir ses possibilités à un plus grand nombre.

Elle souligne que les dons sont déductibles à 50 % par des reçus fiscaux et qu'ils sont répartis intégralement dans des familles en grave difficulté. L'association, gérée uniquement par des personnes bénévoles, s'engage à veiller au bon usage de l'argent distribué.

**Son adresse : Association "bouée d'espoir" - Mr Marcel BALLU - 12 résidence du Parc - 78770 AUTOUILLET - Tél. 01 34 87 44 53**

Reprise de la permanence à la  
Mairie de l'Assistante Sociale à  
partir du 4 novembre 2002  
le mardi tous les 15 jours  
de 9 h à 12 h

**Si vous êtes seul(e) et pour des raisons de  
sécurité sachez que la télé alarme existe et  
que son coût peut être pris en charge par  
votre caisse de retraite.  
Tous les renseignements vous seront com-  
muniés en Mairie par Mme Maresq.**

Le conseiller retraite de la Caisse Nationale d'Assurance  
Vieillesse reçoit désormais uniquement sur rendez-vous  
les : 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> vendredis de 8h30 à 12h à la mai-  
rie de Montfort l'Amaury - tous les mardis et mercredis  
au service social, 2 place A. Thome à Rambouillet  
**APPELEZ LE 01 55 45 58 98**

# INGRID BETANCOURT



## Qui est Ingrid Betancourt ?

Peu d'Européens la connaissent sans doute avant qu'elle ne fasse la "une" de l'actualité à cause de son enlèvement. Née à Bogota (Colombie) en 1961, mariée et mère de deux enfants, Ingrid Betancourt a fait ses études à Sciences PO (Paris). Elue députée au Parlement colombien en 1994, elle devient en 1998 la sénatrice la mieux élue du pays à la tête de sa liste "Oxygène". Elle est la bête noire de pas mal de politiciens dans son pays, en raison du courage et de la ténacité avec lesquels elle mène une lutte implacable

contre la corruption. Elle était candidate aux élections présidentielles de **mai 2002**.

## Son combat

Il faut connaître un peu la situation catastrophique de la Colombie pour comprendre le combat d'Ingrid Betancourt.

La Colombie est, depuis 30 ans, ravagée par une guerre civile qui aurait fait plus de 200 000 morts. La société civile est en pleine déliquescence. L'argent de la drogue corrompt tout : hommes politiques, fonctionnaires, policiers, journalistes, etc. L'enlèvement est une véritable industrie, on l'appelle là-bas la pêche miraculeuse. Les pauvres sont complètement exclus de la vie économique. Les enfants vivent dans des conditions déplorables.

Ingrid se bat contre la corruption, les narcotrafiquants, la violence, et aimerait offrir un autre avenir aux enfants colombiens que celui qui leur est actuellement prédit.

## Son combat, c'est le nôtre

Est-ce que l'on peut vraiment penser que le combat d'Ingrid Betancourt n'est pas le nôtre ? Ce serait oublier que la Colombie est le principal pourvoyeur de cocaïne du monde

occidental ! Que nous le voulions ou non, la situation colombienne pèse déjà directement sur notre vie quotidienne et l'avenir de nos enfants.

Mais plus loin que cela, le combat d'Ingrid Betancourt pour la démocratie, pour la justice sociale, pour les enfants, contre la corruption, la violence et les enlèvements, est aussi le nôtre.

Les élus locaux, les syndicalistes sont les cibles privilégiées des groupes paramilitaires : au **30 juin 2002**, on comptait déjà 16 maires assassinés depuis le début de l'année en Colombie ! L'archevêque de Cali, lui-même, a été assassiné le **16 mars** par les narcotrafiquants qui lui reprochaient d'avoir dénoncé leur rôle dans la politique colombienne, juste avant les élections législatives de la semaine précédente.

## Jacques BOUCHET

Président du Comité de soutien à I. Betancourt et Conseiller Municipal des Essarts le Roi.

## INGRID BETANCOURT, citoyenne d'honneur de St Léger en Yvelines.

Dans sa séance du 26 octobre 2002, le conseil municipal, à l'unanimité, votait une motion de soutien à Ingrid Betancourt et décidait de la faire citoyenne d'honneur de la commune en regard du combat difficile qu'elle mène au péril de sa vie en faveur du peuple Colombien : pour l'instauration d'une vraie démocratie en Colombie, pour la justice sociale, la lutte contre la corruption, les narcotrafiquants et la défense des plus pauvres.

42 FAMILLES NOUVELLES  
12 NAISSANCES  
EN 2001

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS POUR LA GALETTE DES ROIS

Le 27 janvier 2002, la Municipalité recevait les "nouveaux arrivants", 42 familles s'étant installées, en remplacement de presque autant d'autres, dans le village, durant l'année 2001.

Ce fut l'occasion de faire connaissance avec les bébés nés dans l'année et pour eux de recevoir un cadeau de bienvenue.

Mr le Maire présenta ses quatre Maires adjoints ainsi que la plupart des Présidents des associations, le Chef de Corps des sapeurs pompiers, la nouvelle Directrice et les institutrices de l'école qui avaient répondu à l'invitation.

En témoignage de la vitalité des associations, Mr le Maire récompensa les petits joueurs de Mr Chéron, animateur dévoué et talentueux de l'activité échecs, et en particulier William Roberge, champion du département aux championnats scolaires 2002 ainsi que Yannick Le Vallégeant classé 3<sup>ème</sup>.

La galette des rois de nos nouveaux boulangers fut ensuite très appréciée par l'ensemble des invités qui purent trinquer aux succès futurs de nos petits champions et au plaisir de vivre à St Léger.



- ① ② Une très nombreuse assistance
- ③ Mr le Maire et ses quatre adjoints : Mr Venzo, Mr Robin, Mr Koppe et Mr Chevalier
- ④ Au premier plan de gauche à droite : Martin Gignoux, William Roberge, Yannick Le Vallégeant, Mr Chéron

## 1<sup>er</sup> mai 2002

Les membres de la Commission des fêtes et d'animation ayant décidé de donner un éclat particulier à la fête du 1<sup>er</sup> mai 2002, un concours de pétanque fut pour les participants l'occasion de s'affronter sportivement aux Oiseaux durant toute la matinée.

A la Maison du Village, avait lieu un concours d'échecs organisé par l'association Culture et Loisirs sous l'œil attentif de Mr Chéron.

L'après-midi, les passionnés de l'aéromodèle club des Yvelines firent voler leurs modèles réduits au-dessus de la Mare Gautier. Tous purent trouver sur place de quoi se restaurer grâce aux bénévoles de la Commission des fêtes et surtout à Christophe Martinez, notre sympathique marchand de pizzas qui avait, pour le service, mobilisé toute sa famille.

Les participants et le public étant venus nombreux, le 1<sup>er</sup> mai 2002 fut fêté joyusement.



Un beau prototype de modèle réduit



Quand l'appétit va ...



Mr le Maire et le Président de l'aéromodèle club admirent les évolutions des avions

### RÉSULTATS DU CONCOURS DES ÉCHECS

1<sup>er</sup> prix : Stan Grégoriou - 2<sup>ème</sup> prix : Constantin Grégoriou

3<sup>ème</sup> prix : Manuel Masson - 4<sup>ème</sup> prix : Marc Hautreux

Le prix spécial St Léger a été attribué à William Roberge

### RÉSULTATS DU CONCOURS DE PÉTANQUE :

Sur 16 équipes engagées dont deux équipes enfants et une féminine :

Catégorie enfants : 1<sup>er</sup> prix remporté par Agnès Lachaise associée à Juliette Dubloc

Catégorie adultes : 1<sup>er</sup> prix remporté par Messieurs Bourdois et Peley

## Le voyage des aînés dans le Beauvaisis

57 personnes cette année (un record !) avaient répondu présentes pour le traditionnel voyage du 1<sup>er</sup> juillet. Après un non moins traditionnel arrêt petit-déjeuner vers 9 h (café et croissants de notre jeune boulanger) le car déposa toute la troupe devant la cathédrale Saint Pierre de Beauvais. Le choeur gothique le plus haut du monde avec ses 48,50 m, les vitraux du 13<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle puis l'horloge astronomique avec ses 52 cadrans et 48 automates animés impressionnèrent nos voyageurs au point de leur faire oublier le froid et le mauvais temps qui ne nous avaient pas quittés depuis le matin.

L'heure du déjeuner nous retrouva dans une charmante auberge de campagne où les spécialités de canards élevés à la ferme réjouirent tous les gourmands qui n'en apprécierent pas moins la tarte maison particulièrement savoureuse.

Le temps nous ayant obligés à un changement de programme, la visite de l'asinerie fut remplacée par celle du musée de la nacre et de la tabletterie à Méru. Installé dans les magnifiques bâtiments d'une ancienne boutonnerie du XIX<sup>e</sup> siècle, le musée nous permit d'assister à des démonstrations du travail de la nacre, rythmé par le bruit de la machine à vapeur.

Puis, chacun put visiter les salles d'exposition regroupant de véritables chefs-d'oeuvre connus sous l'appellation "articles de Paris" et vendus ensuite dans le monde entier : boutons, éventails, dominos, accessoires de mode ...



Quelques léodégariens à Forges les Eaux : Mr Chevalier, Mme et Mr Ruffier, Mme Bouillaud

**N'oubliez pas que vous pouvez participer aux nombreuses sorties organisées par le Club du sourire de Condé sur Vesgre.**

**Si vous êtes intéressé et si vous ne recevez pas encore les propositions de sortie, n'hésitez pas à les réclamer à la Mairie.**

# LA FÊTE DE LA ST JEAN, 22 -23 - 24 JUIN 2002



La promenade avec les poneys



Mr le Maire présente les oeuvres de Noriko



Les danseurs du Cercle Celtique



Le petit train

Une belle fête, cette année encore, qui commença par la retraite aux flambeaux du samedi et le feu de St Jean avec, pour clôturer la soirée, un très beau feu d'artifice tiré par Alfred Gautier.

Dimanche, vide-grenier sur la place du Gros Billot et apéritif offert aux Léoégariens qui purent admirer, à la Maison du village, les oeuvres de Noriko Koma, jeune peintre japonaise de grand talent.

L'après-midi, les danseurs du cercle celtique Kan Breizh de Rambouillet nous firent l'amitié de danser pour nous aux sons des binious.

Puis ce furent les traditionnelles festivités du lundi : crêpes à gogo, lâcher de ballons, promenades avec les poneys de Melle Raineteau, tours de manège gratuits et une nouveauté : un petit train qui vint chercher les plus jeunes devant l'école pour les conduire à la fête, encadrés par les membres de la commission des fêtes ainsi que par les pompiers et les gendarmes.

## RÉSULTATS DU LÂCHER DE BALLONS

1<sup>er</sup> prix : Lucile Cherdo

2<sup>ème</sup> prix : Jean-François Jollive

Leurs cadeaux leur seront donnés en janvier, lors de la réception des nouveaux arrivants.

Vous étiez absent de St Léger le 13 juillet ou bien tranquillement installé devant votre poste de télévision ?

Vous avez alors manqué un très beau spectacle. Le feu d'artifice tiré ce jour-là fut particulièrement remarquable, nos artificiers ayant redoublé de talent et de courage pour émerveiller les très nombreux amateurs.

Un grand merci à tous et surtout à Alfred Gautier.

## Le "thé dansant" de l'automne

Le troisième "thé dansant" de l'automne a fait salle comble en ce dimanche 20 octobre à la Maison du village. Animé par l'orchestre musette de René Guy, cette après-midi dansante a vu évoluer des couples de danseurs très talentueux sur des airs de valse, tango, paso, sans oublier le charleston, madison, twist ... de 14 h 30 à 19 h.

Bravo aux organisateurs de ce bal très réussi : Colette Jeannin, Jacqueline Bohers, Daniel Cornuel, Jean Bohers et Fernand Moulard, conseiller municipal, qui ont accueilli leurs 130 invités avec beaucoup de gentillesse et dans une salle qu'ils avaient très bien aménagée et décorée.

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## A la bibliothèque nouvellement baptisée

Chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous annonce le nom de votre bibliothèque :

### "Léodébouquin"

En effet, à la suite du concours que nous avons organisé au printemps 2002, les personnes suivantes :

- Mme Annie TOULOTTE, professeur d'arts plastiques
- Mme Véronique DUBLOC, créatrice designer
- Mme Marie-jeanne DRECQ, bibliothécaire,
- Mr Philippe GRAND, publicitaire

formaient le jury. Celui-ci retint le nom trouvé par Mlle Louise BAYSSAT (CP) "Léo des Bouquins" et le logo trouvé par Mr Edouard GRAND, le chêne de St Léger posé sur un livre ouvert. Ce nom et ce logo seront "améliorés" par Mme DUBLOC et Mr GRAND qui souhaitent participer à leur conception définitive. Nous sommes très satisfaits du travail de chacun et remercions très chaleureusement tous les enfants de leur participation. Ils ont tous été récompensés le dimanche de la St Jean.

Parallèlement à cette manifestation, l'exposition "LE ROMAN DE L'ECRITURE" a remporté un vif succès auprès de tous les enfants de l'école. Nous profitons de cette occasion pour remercier, très sincèrement, tous les Léodégariens qui nous ont si gentiment prêté les objets de grande valeur illustrant l'écriture. Sans eux, l'exposition n'aurait pas pu être aussi attractive.

Toujours à votre disposition, nous vous remercions de votre fidélité. Bonne rentrée à tous et à bientôt.

**Christel RADISSON RODRIGUEZ**



## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT LEGER EN YVELINES

### Devoir de Mémoire

Selon ses statuts notre Association a pour but d'accroître et de maintenir entre ses membres des liens de camaraderie, d'entretenir le culte des Morts, de prêter aux familles éprouvées du fait des guerres une assistance affectueuse, d'une façon générale de soulager les infortunes résultant des guerres. C'est ainsi que, notamment, tous les 11 Novembre, nous organisons, en liaison avec la Mairie, une cérémonie au cours de laquelle sont honorés les noms de tous les soldats morts pour la France au cours des guerres de 14-18, 39-45, d'Indochine et d'Algérie.

Ce n'est que justice de leur rendre ainsi un hommage ému et reconnaissant. Il est bon que, suivant une noble tradition, le plus grand nombre d'habitants de Saint Léger, toutes générations confondues, enfants de l'Ecole, jeunes et ... moins jeunes, se retrouvent autour du Monument aux Morts de notre Commune. Ne laissons pas l'oubli vaincre la mémoire.

**Bernard CLERC**

## L'ASSOCIATION PAROISSIALE

Le dîner annuel de l'association a eu lieu à la Maison du village le samedi 5 octobre.

Nombre d'entre nous ayant participé à sa préparation tant matérielle que culinaire, l'ambiance fut des plus sympathiques et les convives très satisfaits du buffet.

Par ailleurs, l'Equipe paroissiale ainsi que la Communauté tiennent à exprimer toute leur reconnaissance envers Mme et Mr FODOR qui ont offert à l'Eglise un orgue électronique statique avec double clavier et pédalier, pour le plus grand bonheur de son organiste Ludmilla Michel et de l'assistance.

Enfin, et afin de permettre aux paroissiens de venir encore plus nombreux, la messe du Dimanche est célébrée dorénavant à 10 heures précises.

**Michel VALLANTIN DULAC**

## LA RENTREE DE L'AGE D'OR

Les après-midi "belote - goûter" ont repris le mercredi 18 septembre à 14 h dans la petite salle de la Maison du Village.

La gymnastique douce est animée par Madame DAVRANCHE. Vous en avez sans doute entendu parler : elle a repris le jeudi 26 septembre à 15 heures, également dans la petite salle. Mais pour le cas où vous n'auriez pas connu, nous avons organisé deux journées portes ouvertes qui vous ont permis de voir "comment ça se passe" : les dates retenues ont été les jeudis 26 septembre et 3 octobre à 15 h.

Nous avons été heureux de vous retrouver pour celles ou ceux qui venaient déjà, ou de vous accueillir pour ceux qui nous ont rejoints. Un rafraîchissement a été offert à tous à l'issue de la réunion.

La Vente de l'âge d'or qui est notre grande manifestation aura lieu comme c'est la coutume le jour de la Fête des Mères. L'année prochaine ce sera le dimanche 25 Mai.

D'ici là, vous serez informés, au fur et à mesure, de ce qui se passera à l'AGE D'OR.

**Contact : J. BROSSARD 01 34 86 31 81**

## ASSOCIATION "BONNE MINE"

Voici le témoignage très émouvant du mari d'une "bénévole" de l'association "BONNE MINE" dont les actions ont pour but de soutenir des orphelinats bulgares :

### *L'enfant venu du ciel*

*Ma femme m'avait dit : "Voudrais-tu prendre un petit bulgare pendant 3 semaines à la campagne ? J'ai eu un tel coup de cœur pour ce petit Marine de 12 ans qui ne me quittait pas, tout au long de mon séjour dans son orphelinat".*

*J'ai dit OUI, à la surprise de ma femme avouée plus tard.*

*C'est ainsi que nous avons vu débarquer de Sofia ce tout jeune garçon, les mains dans les poches, sans rien d'autre que la chemise et le short qu'il portait. Un bonjour en baissant la tête puis un grand sourire une fois qu'on l'embrasse. Il a tout découvert avec émerveillement, tout en France est tellement "super" "ubovo".*

*D'abord, la bicyclette : 2 jours d'essais infructueux à raison de 4 heures par jour puis, à partir du 3<sup>ème</sup> jour, un vrai cyclo-touriste. "Jean, bicyclette ?" et j'ai arpenté avec lui un bon bout de la forêt voisine.*

*Puis la piscine : 1<sup>er</sup> jour, un pied dans l'eau "studeno", "c'est froid". 4 jours après, à force d'observation et de constance, il nageait et plongeait. "Jean, piscine?" et je me suis baigné 3 fois par jour.*

*Boules, badminton, ping-pong, croquet, aucun de nos jeux ne résistait à son application.*

*Côté table : un engloutissement à chaque repas de tous nos plats, fromages exceptés. Utilisation parfaite de la fourchette et du couteau inconnus de lui jusqu'alors, en nous regardant les utiliser.*

*D'un regard malicieux, il vérifiait que tout était correct. Petite alerte dans les premiers jours, douleur dans les muscles de la mâchoire. Diagnostic : il avait mastiqué pour la première fois de sa vie.*

*Musique : il a trouvé et écouté -hasard, destin ?- mon disque de Bach le clavier bien tempéré et s'est pris de passion pour le 1<sup>er</sup> prélude du 1<sup>er</sup> livre. "Jean, piano ?". J'étais ainsi prié de jouer en même temps que le disque : rite presque journalier.*

*95 % du temps à sourire et à rire, 5 % de petites colères "comment, je ne peux pas tout avoir ?" devait-il penser ou plus exactement dire en de longs monologues courroucés. Mais tout cela était vite oublié.*

*Un délice de découverte du vocabulaire français : "qu'est-ce qui se passe ? donne, donne, donne ..."*

*Le 3<sup>ème</sup> jour, avant de dormir, il m'a entouré de ses bras en me serrant "Bonsoir mon cherrri". C'est devenu une habitude et une expression légendaire dans la famille.*

*Le contact avec ma femme et moi a été parfait, un peu plus difficile avec nos petits-enfants qui n'avaient pas toujours la patience de lui expliquer par gestes ou onomatopées les jeux et les usages. Lui, arrivait à se faire comprendre.*

*Il avait une telle envie de se fondre dans la famille qu'il mettait à son initiative le couvert en mettant à chacun ce qui lui revenait.*

*Puis l'heure du départ est arrivée. Lesté d'un sac rempli de nombreux trésors, il nous a quittés à Roissy tendrement mais avec assurance et sans se retourner. Nous avons sûrement plus d'émotion que lui.*

*Petit bonhomme, te doutes-tu que tu nous a donné plus que ce que nous avons voulu t'apporter ?*

## QUELLE ACTION SPECIALE POUR QUEL ORPHELINAT ?

### **ORPHELINAT ANA GUIZDOVA À BRATZIGOVO**

Aide alimentaire mensuelle et suivi médical de tous les enfants par notre ami le Docteur Kamen Hadjiyski. Certains enfants sont emmenés consulter des spécialistes. 20 jours de vacances au bord de la Mer Noire pour 50 jeunes.

Envoi de France de jeunes monitrices en été pour faire jouer les enfants et leur donner de l'affection.

Deux "parrainages" et le séjour de 3 semaines en France d'un orphelin de 12 ans, Marine.

### **ORPHELINAT DES RODOPES A PLOVDIV (14-19 ANS)**

Agencement de quatre cuisines "familiales".

Création d'un atelier couture avec l'achat de machines, tables et fers professionnels.

### **ORPHELINAT MARIA LUIZA A PLOVDIV (4-19 ANS)**

Financement de vacances pour les enfants.

Participation à l'installation du chauffage central dans le nouveau bâtiment construit par un sponsor.

### **CENTRE POUR LES ENFANTS DE LA RUE A PLOVDIV**

Financement de jeux de plein air.

### **ORPHELINAT DE TCHEPELARE (15-19 ANS)**

Achat du matériel pour repeindre les chambres délabrées. Les jeunes s'y emploient avec l'aide de l'encadrement.

### **PENSIONNAT DE SLAVEYNO**

Projet de travaux de rénovation de locaux insalubres accueillant des enfants malades des bronches.

La Présidente, **Dominique BAYARD**

**Un envoi de vêtements pour des enfants et adolescents de 4 à 19 ans est prévu au début du mois de janvier.**

**Vous pouvez déposer des vêtements propres et en bon état à la Mairie où il seront triés et empaquetés.**

**Par ailleurs, les vêtements d'enfants de la naissance à 5 ans et adultes sont aussi acceptés.**

**Ils sont dirigés vers des crèches, des associations humanitaires ou sont distribués selon les besoins.**

**Merci de votre générosité. Chantal GHIBAUDO**



Les Ateliers Musicaux ont tenu à remercier Monsieur le Maire lors de l'audition d'élèves du 24 juin à St Léger

Tout d'abord, nous commençons cette nouvelle année en remerciant la municipalité de St Léger pour l'acquisition d'un nouveau piano qui a été mis à la disposition de notre association. Celui-ci vient remplacer notre ancien piano, acheté d'occasion il y a plusieurs années, et qui commençait à ne plus tout à fait répondre aux exigences de nos élèves. Les apprentis pianistes apprécient notamment ce nouvel instrument qui leur donne grande satisfaction. Cet investissement pris en charge par la mairie permet aux adhérents des Ateliers Musicaux de ne pas avoir à supporter cette charge dans leurs cotisations.

Donc un grand merci de la part de tous les adhérents à notre conseil municipal.

Pour revenir à nos activités, deux nouveautés cette année sont à signaler :

- Un cours d'ensemble "guitares et chansons" ouvert à des chanteurs, guitaristes, bassistes et ponctuellement à des batteurs. Cet ensemble formé autour de la guitare, va aborder de préférence le répertoire très large de la chanson française. Les grands standards étrangers seront également mis au programme.
- Un cours d'ensemble "Musiques actuelles" ouvert à des instrumentistes ayant déjà un petit niveau. Cet ensemble plutôt destiné aux adolescents va aborder les musiques jazz, rock, blues, bossa nova.

**Pour tous renseignements, notre téléphone : 01 34 86 35 05**

*Ecole de musique "Les Ateliers Musicaux" - 5 rue Allaire - 78610 St Léger en Yvelines*

## FIN D'ANNEE CHARGEE POUR L'U.S.Y.



L'inauguration du local tennis a eu lieu comme prévu le 16 juin 2002 après les finales de notre tournoi interne. A 14 h, chaleur accablante pour les finalistes dames (Frédérique Morandi et Evelyne Joubert) qui ont eu beaucoup de mal à jouer sous ce soleil de plomb.

Frédérique Morandi remportera finalement la victoire.

David Siravo et Eric Frécault disputèrent ensuite la finale messieurs. Très beau match que nous ont offert ces deux adversaires. David Siravo sortira vainqueur de ce combat.

Le temps pour tous les joueurs et arbitres de se rafraîchir et nous nous retrouvons pour la remise des prix et l'inauguration du local tennis, en présence de Monsieur le Maire et de Madame, Mr Robin, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association, et tous les amis du tennis club de St Léger.

Très beau moment que celui de l'aboutissement d'un travail qui aura commencé en octobre 2000 avec la présentation du projet à la Commune. Un grand merci à François Lentaïne et Claude Bullot qui ont donné énormément de leur temps et de leur énergie ; merci également à tous ceux (trop nombreux pour les citer) qui sont venus le samedi ou le dimanche : sans eux ce projet n'aurait pu concrétiser. Félicitations à Michèle Sebal pour la réalisation du logo de l'U.S.Y. (voir plus haut).



De gauche à droite : Claude Bullot, la Présidente Evelyne Joubert, Mr le Maire, François Lentaïne

Côté école de tennis, à signaler en cette fin d'année, le passage des "balles", épreuve récompensée par la remise de pin's. Les enfants se sont beaucoup investis à cette occasion ; tous ont réussi et sont repartis avec leur récompense.

Pour la rentrée 2002-2003, le club a acheté du matériel pédagogique pour les plus petits ce qui rendra l'apprentissage plus ludique.

**COMPETITION** : l'équipe-dames s'est bien comportée cette année puisqu'elle termine deuxième de sa poule. Encore un petit effort et elle sera en mesure de changer de division !

Chez les messieurs, le combat a été rude : pour leur première participation en équipe 1, ils ont eu fort à faire face à des équipes extrêmement entraînées.

L'équipe 2 s'est très bien défendue.

Enfin, pour clôturer cette année, l'U.S.Y. a pris en charge l'organisation de la buvette du 13 juillet. Malgré une météo un peu fraîche, tout le monde est resté jusqu'à la clôture du bal et je voudrais en profiter pour remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

A bientôt à tous les lecteurs.

**Evelyne Joubert**



C'est parti pour la saison 2002 / 2003 !

Tous les judokas sont prêts particulièrement ceux qui ont participé aux deux stages de cet été, réservés aux compétiteurs, à partir des cadets.

Le premier stage de haut niveau à Contrexeville regroupant différents clubs et équipes nationales (Belgique, Moldavie etc...), a eu lieu fin juillet et leur a permis de rencontrer de nouveaux compétiteurs et de se perfectionner encore et encore (entre autres choses en danses moldaves !). Sérieusement, stage difficile et fatigant mais tous sont rentrés enthousiastes.

Le second, stage d'oxygénation, s'est déroulé à Valloire, en Savoie. Au programme : V.T.T., course à pied, course d'orientation, fia ferrat, rafting et bien entendu, judo (le soir après les multiples épreuves de la journée !). Chaque club présentait une équipe, St Léger-Le Perray a fini second par équipe et premier en individuel masculin et individuel féminin.

Nous avons la chance d'avoir cette année 5 judokas acceptés en pôle France judo à Brétigny sur Orge. Ils pourront ainsi concilier leurs études (un en 1<sup>ère</sup> S, trois en 2<sup>nd</sup>e et un en 3<sup>ème</sup>) et des entraînements quotidiens, tout en restant licenciés à St Léger. Nous leur souhaitons une excellente saison et nous en profitons pour féliciter l'entraîneur qui est en grande partie responsable de leur réussite.

Le judo club de St Léger, c'est aussi du judo-loisir avec des adultes motivés et assidus aux entraînements du lundi plus axés sur l'entretien physique (préparation physique dans la bonne humeur) ; beaucoup de jeunes judokas, à partir de 5 ans, qui participent aux interclubs et qui pour la plupart ont obtenu l'an dernier leur grade supérieur. Bienvenue à tous, y compris les débutants.

Nous en profitons pour vous rappeler que le judo peut se commencer à tout âge, n'hésitez pas à venir nous retrouver pour essayer. A bientôt et bonne rentrée à toutes et tous.



*Le groupe des 8-13 ans, saison 2001/2002*

**Le bureau**



*Quelques-unes des petites danseuses "classique"*

## Foyer rural-St Léger Tonic

La saison 2001/2002 s'est achevée par la présentation du travail des danseuses ; nous avons pu admirer leurs progrès et leur enthousiasme. Nous préparons dès maintenant le gala (bisannuel) de juin 2003. Tous les cours ont repris le lundi 16 septembre (attention certains horaires ont été modifiés). Les enfants ont retrouvé leurs animatrices préférées : Nacéra à la gym, Juliette à la danse classique et Myriam à la danse hip-hop et modern jazz.

Nous regrettons d'avoir dû modifier le programme des activités pour adultes : notre nouvel animateur, Philippe "tonifie" nos muscles le lundi soir de 20h15 à 22h15. Mais nous ne pouvons pas assurer les cours du

jeudi soir. Croyez bien que nous déployons toute notre énergie pour trouver un (une) animateur(trice) et pour relancer l'activité "step". Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce problème durant l'année.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Isabelle Gignoux : 01 34 86 30 79 (isabellegignoux@aol.com)  
Mireille Daval : 01 34 86 37 63 - Sylvie Lagorce : 01 34 86 33 45 - Façoise Cosnau : 01 34 86 36 31

## LE karaté À SAINT LEGER EN YVELINES

La fin de la saison aura été marquée le samedi 22 juin par la 3<sup>ème</sup> édition de la coupe du Samouraï, une compétition réservée aux enfants de 7 à 13 ans qui récompense les meilleurs karatékas en herbe.

Une autre manifestation a réuni de nombreux membres du club et leurs amis autour d'un barbecue qui s'est déroulé dans la bonne humeur avant les départs en vacances.

Le Karaté, Art traditionnel vieux de 15 siècles, est une école de contrôle de soi, une technique de défense efficace et sans violence ; un sport complet de réflexe, de souplesse, de mise en forme, adapté à l'âge et au sexe de tous ceux qui le pratiquent.

Venez rejoindre notre club. Une fois que vous y serez, il y aura fort à parier que vous poursuivrez l'entraînement.

Les cours sont assurés les mercredi et samedi après-midi pour les enfants à partir de 15 h 30 jusqu'à 17 heures. Adolescents/Adultes tous âges (à partir de 18 ans) les mardi et vendredi à partir de 19 h 30 à 21 h 30.

Tarif : Enfant : 106 € - Adolescent : 120 € - Adulte : 175 €

**Renseignements : Professeur : M. Angel Ibanez 06 08 32 21 69 - Président : M. Jérôme Pérol 06 85 26 84 09**



**Toutes nos félicitations aux cavaliers du club UCPA** qui ont participé au plus grand rassemblement équestre d'Europe (avec 7000 participants) du 30 juin au 21 juillet 2002 au Parc Fédéral de Lamotte Beuvron pour les Championnats de France 2002. Ils ont obtenu les résultats suivants :

Cavalière	Place	Discipline	Catégorie
Anne Lajeunesse	7 <sup>ème</sup>	Dressage club	Open I
Anne-Sophie Vincent	7 <sup>ème</sup>	Dressage club	Open I
Florence Mauguin	7 <sup>ème</sup>	Dressage club	Open I
Carole Marchal	7 <sup>ème</sup>	Dressage club	Open I

Nos félicitations vont aussi tout naturellement à Mr Lecointe, Directeur du Centre équestre et à son équipe qui, par leur compétence, participent au rayonnement de l'équitation sur la Commune.

## SAINT-LEGER JUMELAGE

### L'Angleterre appartient à ceux qui se lèvent tôt !

La Place du Gros Billot n'en revenait pas : voir autant de Léodégariens partir à la conquête de l'Angleterre un samedi dès 6h du matin était plutôt inhabituel !

Il faut dire que nous autres, membres de St Léger Jumelage avons pris nos précautions pour ne pas rater l'Eurostar de 8h15 ! Précautions insuffisantes par ailleurs puisque certains de nos amis restèrent bloqués à la Gare du Nord, faute de visa en règle.... La tolérance britannique a ses limites.

Arrivés deux heures plus tard à Ashford, un car prenait le relais pour nous déposer à Canterbury, terme de notre première étape. Visite de la vieille ville à grandes enjambées derrière un guide vif et aguerri, puis lunch sur le pouce avant d'explorer par petits groupes la fameuse cathédrale.

A 18 h, arrivée à Turners Hill où les membres du "Twinning" nous attendaient au grand complet pour un apéritif at The Ark -salle des Fêtes du village- suivi d'un excellent dîner au pub "The Crown" arrosé d'un vin dont les bouteilles rappelaient très fortuitement le 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux villages.

Dimanche matin, départ sous un soleil somptueux, pour Hampton Court, fameux château du sud-ouest de Londres qui abrite entre autres les Royal Corgi, chiens de sa gracieuse Majesté... Promenade dans les magnifiques jardins, visite des communs, pique-nique à l'anglaise sur la pelouse, puis retour un peu ensommeillé vers Turners Hill, le temps de reprendre des forces avant la réunion du comité et le dîner de gala ! Ce dernier se tenait dans un endroit "gorgious" à quelques miles du village : Rowfant House.

Nos hôtes avaient bien fait les choses : maîtresse des lieux plantureuse à l'accueil, guitaristes classiques à l'intérieur, menu superbe et discours remarquables rythmèrent cette soirée. Marie-Claude Verardo, nouvelle présidente de l'association, put faire apprécier sa maîtrise de l'anglais, aux accents tout aussi poétiques que ceux de Gabriel Fodor...

Le lundi de Pentecôte, c'était déjà le départ, avec au programme une visite de Londres dans un bus à impérial -découvert- pour certains, à pied ou en Tube pour d'autres ; puis retour à St Léger, "fourbus mais contents" comme le veut la formule ! Remercions une fois encore nos amis anglais pour leurs efforts et leur disponibilité ; ils nous ont sans doute fait passer l'un des plus beaux week-end depuis que le Jumelage existe. Et préparons-nous dès maintenant à les recevoir au moins aussi bien l'an prochain !



Rappelons les événements 2003 de St Léger Jumelage :

- Dîner annuel de l'association -ouvert à tous- le 1er Février 2003. Le repas anglais sera préparé par le Chef du pub de Turners Hill "The Crown" (qui aimerait passer le dimanche 2 février dans un restaurant français. Avis aux amateurs)
- Voyage des Anglais à St Léger les 3/4/5 mai 2003. Si vous souhaitez recevoir un ou plusieurs de nos amis britanniques chez vous pendant 2 nuits, merci d'en faire part à Marie-Claude Verardo au 01 34 86 34 90.

Enfin nous vous rappelons que St Léger Jumelage a organisé une représentation théâtrale le 26 octobre à la Salle des Fêtes de St Léger : la troupe "Les Zoizeaux" du Perray a présenté une pièce comique de Jean Anouilh "La Culotte", qui avait remporté un très grand succès au printemps dernier au Perray et aux Bréviaires (3 soirées à guichets fermés!). Merci à ceux qui sont venus nombreux se détendre en famille.

## **Un deuxième semestre 2002 riche en activités et en événements !**

Depuis le dernier Léodégarien, les différentes activités de l'association Culture et Loisirs ont poursuivi leur essor : l'Atelier Théâtre a donné son spectacle de fin d'année, les Rencontres Maman-Bébé ont accueilli de nouvelles venues, la Chorale a présenté son programme, le Club Oenologique s'est réuni régulièrement, les adhérents du cours d'Encadrement ont rivalisé de créativité avec leur nouveau professeur Claude Laneyrie, les amateurs de peinture sur soie ont fait claquer les couleurs, les joueurs d'échecs ont brillamment participé aux championnats scolaires, les jeunes élèves de l'atelier " apprendre l'anglais en s'amusant " ont progressé doucement mais sûrement....

## **Stage de peinture sur soie / février**

Dans le prolongement de ses cours hebdomadaires, Andrée Maresq a accueilli un groupe d'élèves lors des vacances de février avec au programme perfectionnement et nouvelles techniques de création. Les élèves ont pu ainsi réaliser un travail plus élaboré, goûter tous ensemble et partager leurs idées.

## **Sortie oenologique à Saumur le 6 avril 2002**

Un voyage découverte et dégustation a été proposé aux oenophiles qui, après 2 ans de présence assidue aux séances, commencent à être de fins connaisseurs...

Visite de la maison Ackermann à Saumur, repas au restaurant, visite de la Coopérative des Vignerons de Saumur et St Cyr en Bourg, visite de la cave d'un producteur exploitant " Domaine du Vieux Bourg " à Varrains. Ambiance joyeuse et appliquée, et retour avec le coffre du car bien rempli pour cette seconde sortie de l'an-

## **Découverte de la vie et de l'oeuvre de Léonard de Vinci pendant les vacances de Pâques**

Deux journées, intitulées " L'art de Léonard ", ont été organisées pour les petits et les grands.

**Mercredi 24 avril**, Esther, animatrice de l'association parisienne " Le musée en herbe " est venue pour la deuxième année consécutive captiver les enfants de 5 à 10 ans.....et les adultes encadrant le groupe.

De la " Dame à l'Hermine " à la " Joconde ", la technique picturale, la subtilité des proportions et les perspectives innovantes des tableaux de ce grand maître ont été en partie dévoilées.

Esther les a fait participer si habilement qu'ils purent reconstituer les tableaux les plus connus à l'aide de puzzles géants. Ils découvrirent alors avec étonnement que peindre est aussi une occasion de faire des mathématiques !



*Esther et les tableaux de Léonard*



*Le Clos Lucé*

**Judi 25 avril**, départ pour Amboise sous un soleil radieux. Le Clos Lucé où Léonard de Vinci s'installe en 1515, invité en France par le roi François 1er, nous attendait. Pique-nique sous les grands

arbres du parc. A 13h, la demeure est à nous ! Les appartements, la somptueuse chapelle aux fresques délicates, les tableaux et les 40 fabuleuses machines (réalisées par IBM) reproduisant les étonnantes inventions aéronautiques, hydrauliques, mécaniques, militaires émerveillèrent les enfants qui reconnaissaient des outils et machines utilisés de nos jours et imaginés par ce personnage hors du commun. Partout, sur les murs, des pensées de Léonard de Vinci.

Quittant le Clos Lucé, nous ne pouvions repartir sans admirer le château d'Amboise, ses jardins, sa vue panoramique, sa petite chapelle où repose ce génie du 15ème siècle. Après cette belle journée, nous sommes rentrés la tête dans les nuages ! Quel visionnaire ce Léonard.

## **Le tournoi d'échecs / 1<sup>er</sup> mai 2002**

Un tournoi ouvert à tous où les adultes se sont inscrits en nombre cette année : plus de 40 participants !

Les coupes ont récompensé plusieurs joueurs et joueuses : le vétéran, la benjamine, le vainqueur, le second, le troisième et la meilleure joueuse féminine. Claude Chéron a dirigé comme à son habitude ce tournoi dans les règles de l'art : répartition des équipes, comptabilité des points, classement...

Le niveau des joueurs augmente chaque année, et les jeunes léodégariens, élèves de Claude, progressent à pas de géant...

## **Le marché aux livres / 26 mai 2002**

Comme l'a écrit un journaliste avec humour " Averse de livres à St Léger ". Entre deux giboulées les exposants ont vendu aux passionnés qui bravaient le mauvais temps. Dès que le soleil revenait, les bâches disparaissaient et les amateurs repartaient avec le sourire, les bras chargés de trouvailles généreusement bradées.

### **Le concert de la chorale " les Choeurs de St Léger " le 7 juin 2002**

Mozart, Brahms, Bach, Roland de Lassus, Bortniansky, Marcy... Philippe Lekieffre (professeur de musique, Chef de Choeur des Balladins d'Amaury et de la chorale St Thérèse, Chef de l'orchestre des Yvelines, et Chef de Coeur de notre chorale) nous a entraînés avec confiance à la découverte de morceaux plus ardues, cette année.

De nouveaux choristes sont venus rejoindre les " pionniers ". De 14, le chœur est passé à 26 voix. Un ensemble instrumental est venu soutenir la deuxième partie du concert : nous avons eu la chance d'être accompagnés par Eve Corda à la flûte traversière, Hind Hamzah habitante de St Léger à la clarinette et Nathalie Lethuillier au violoncelle.

Si vous aussi vous avez envie de chanter, rejoignez " les Choeurs de St Léger " dès la rentrée ; vous vivrez une aventure musicale passionnante.



*Concert de la chorale*

### **Spectacle de l'Atelier théâtre le 15 juin 2002**

Sous la direction de Valérie Leduc, scènes, sketches et contes ont enchanté les spectateurs. De la poésie, de l'humour, de l'expression dramatique, une palette de jeux scéniques qui n'a pas laissé un instant de répit à la Salle des Fêtes, comble ! Des enfants époustouffants de naturel, lumineux dans leurs costumes blancs, sur les histoires de Nasr Eddin Hodja. Des adolescents dont la présence et le verbe ont fait honneur aux prestigieux auteurs que sont Molière. Raymond Devos, Jean Yanne, Pierre Etaix. Des adultes qui nous ont fait découvrir ou redécouvrir Jean-Claude Carrière, Jean-Michel Ribes, Jean Yanne, Edmond Rostand, Jean Giraudoux, Alphonse Allais, Jacques Prévert, Philippe Delerm, Nasr Eddin Hodja.

De l'enthousiasme, de l'émotion, du talent et un évident plaisir de jouer. Ce cocktail de personnages, sur une scène transformée en véritable théâtre, fut pour tous un pur moment de bonheur.

### **Les adieux de l'équipe Culture et Loisirs 1999/2002**

A notre tour maintenant de quitter la scène : après 3 ans de mandat, le Bureau a passé le relais à une nouvelle équipe, le 28 juin 2002. L'expérience enrichissante que nous avons vécue nous laissera de très beaux souvenirs.

Nous adressons une nouvelle fois à nos successeurs tous nos vœux de succès dans leurs projets et la poursuite des activités existantes. Nous remercions tous les adhérents pour leur confiance, les intervenants pour leur dynamisme et leur créativité, les bénévoles pour leur aide précieuse, l'école pour sa participation à la diffusion des documents et la Mairie pour son soutien permanent.

Et nous souhaitons à tous une excellente rentrée !

Corinne Nowak Présidente sortante, et toute l'équipe sortante

Jérôme Baqué - Trésorier    Virginie Baqué - Trésorière adjointe    Nathalie Canu - Trésorière adjointe

Martine Lenglet - Secrétaire    Nathalie Junca - Secrétaire adjointe

### **Une nouvelle équipe reprend le flambeau !**

On a coutume de dire qu'on ne change pas une équipe qui gagne ... Et pourtant si !

Dure mission que de succéder à ceux qui ont créé nombre d'activités et de rendez-vous dans notre village. Pour s'y atteler, Dolly Deron, nouvelle présidente que les amateurs de théâtre connaissent bien, s'est entourée de Gilles Toulotte (vice-président), Annick Fallempein (trésorière), Barbara Boehringer (trésorière adjointe), Christiane Lapeyre (secrétaire), Malika Boukind (secrétaire adjointe), Isabelle Augier, Philippe Grand, André Lapeyre (chargés de communication).

Des responsables d'activités ont été également désignés afin de faciliter la gestion et la diffusion des informations ; se sont ainsi proposés et ont été élus au sein du comité directeur :

#### **• Manifestations**

Bourse aux Jouets, Marché de Noël, Tournoi d'échecs, Marché aux Livres : Marie Claude Verardo

#### **• Activités**

- Langues étrangères : Marie Claude Verardo - Rencontres Maman-Bébé : Dominique Marteau - Chorale : Hubert Marteau
- Théâtre : Philippe Amiet - Oenologie : Philippe Saint Martin, Alain Boehringer - Echecs : M. Cibert
- Encadrement : Brigitte Grand

De nouvelles activités ont été proposées : cours d'allemand et d'italien (enfants / adultes), art du jardin (visites, conseils en taille et entretien), écriture romanesque, scénarii...

Bon courage et grand succès à tous !

**Corinne Nowak**

# OBJECTIFS FORME AVEC L'ASSOCIATION SPORT ET SANTE



**Sport et Santé** répond aux attentes de toutes celles et ceux qui veulent mener une vie naturellement équilibrée en retrouvant le plaisir de bouger, de s'oxygéner, de faire du sport ...

Un programme d'activité physique en salle et à l'extérieur pour optimiser son capital forme en toute sécurité sous la conduite de Pascale Claeysen-Bayssat, professeur d'EPS spécialiste fitness.

Un maximum de 10 participants par cours pour permettre un suivi personnalisé, des exercices efficaces, variés et ciblés, l'utilisation de techniques de pointe : cardiofréquence-mètre Polar, ... **résultats garantis !**

Rendez-vous sur place pour un cours d'essai aux jours et heures indiqués,

**A VOS BASKETS !**



## Horaire et descriptif des cours :

Mardi 10h30 à 11h30	Oxygénation	Rendez-vous aux grands coins	Séance à base de marche, de course, d'exercices variés utilisant le milieu naturel, prêt d'un cardiofréquence-mètre Polar pour contrôler l'intensité de la séance et garantir son efficacité.	Niveau intermédiaire
Mercredi 20h30 à 21h15	Spécial Exercices au sol	Maison du Village	Tonification des zones "à risque" : ventre, hanches, dos, bras, .... Stretching, relaxation.	Tous niveaux
Vendredi 10h30 à 11h30	Cours en salle	Maison du Village	Cours de fitness dynamique basé sur des combinaisons de mouvements permettant une sollicitation importante du bas du corps : jambes, hanches, ... suivi d'une séquence d'exercices au sol pour travailler le haut du corps et les abdos ! Importante dépense énergétique.	Niveau intermédiaire
Samedi 11h à 12h	Cours en salle	Salle de motricité école	Cours de fitness conçu pour un large public avec des exercices accessibles à tous pour se tonifier des pieds à la tête en dépensant des calories !	Tous niveaux

## Tarifs :

- Adhésion annuelle à l'association : 10 euros
- Inscription 1 cours par semaine : 88 euros le trimestre
- Accès illimité à tous les cours : forfait trimestriel 160 euros
- Tarifs cours particuliers : nous consulter

Pour en savoir plus :

Association **Sport et Santé**

Tél. 01 34 86 31 90

Email : fit.training@wanadoo.fr

**Et toujours  
à  
St Léger-Tonic**

Danse classique enfants	le lundi de 17h à 19h le mercredi de 17h à 18h et de 18h à 19h
Gymnastique enfants	le mardi de 16h45 à 19h30
Jazz enfants	le mercredi de 11h à 12h et de 13h45 à 14h45
Jazz adolescents	le mercredi de 15h à 16h
Hip-hop	le mercredi de 16h à 17h

Tarif enfants : Gymnastique 159 € pour l'année

Danse/Jazz : 207 € pour l'année

Jazz adultes le mercredi de 20h15 à 21h45

Gymnastique adultes le lundi de 20h15 à 22h15

Tarif : 177 € pour l'année

Pour tous renseignements : Isabelle Gignoux Tél. 01 34 86 30 79

## Informations de dernière minute Pour les enfants du club d'Echecs

Monsieur Chéron, animateur du club d'Echecs, vous informe que le **Championnat départemental scolaire** se déroulera dans la salle polyvalente des Bréviaires les **mercredis 13 novembre, 11 décembre et 15 janvier**, il n'y aura par conséquent pas cours d'Echecs sur St Léger ces jours-là.

Nous vous précisons que ce Championnat est ouvert à tous les enfants inscrits au club d'Echecs de Saint Léger et scolarisés sur Saint-Léger.

# Centre d'Incendie et de Secours C.P.I Saint Léger en Yvelines



Le 27 juillet 2002, le Caporal chef **Sylvain Delpierre** a épousé Melle **Séverine Marie**.

A cette occasion, tout le personnel du C.P.I. accompagné du club cycliste dont Sylvain fait partie ont formé une haie d'honneur à la sortie de l'église. Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.



Le 28 septembre 2002, nous avons fêté, en présence de Monsieur Ghibaudo, Maire de Saint Léger, du Colonel Opresco, ses enfants, petits-enfants et de tous ses amis, le départ du Caporal chef Jean Pierre **Jollive** qui a effectué 38 années et 3 mois de Sapeur Pompier volontaire au C.P.I. de Saint Léger. A cette occasion, à la demande de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, il a été élevé au grade de Sergent honoraire, a reçu la médaille d'Argent avec rosette de l'Union Départementale et la médaille d'Honneur avec rosette. La cérémonie s'est clôturée par la remise de cadeaux et un pot de l'amitié. Bonne retraite, Jean-Pierre

## COMMENT DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE ? (NON OFFICIER)

### A - LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus.
- remplir les conditions d'aptitude physique requises qui seront vérifiées par un médecin des Sapeurs Pompiers.
- ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire.
- se trouver en position régulière au regard des dispositions du service national.

### B - LES EPREUVES DE RECRUTEMENT

- 1) Les épreuves physiques (sous réserve d'avoir le certificat)
- 2) Les épreuves écrites :
  - Dictée
  - Mathématiques
- 3) Les épreuves orales :
  - Entretien avec les membres de la Commission de recrutement

### C - LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT

Les Sapeurs Pompiers Volontaires sont recrutés par engagement volontaire. Constaté par écrit, l'engagement est souscrit pour une durée de cinq ans renouvelables. En cas de changement de l'autorité territoriale d'emploi, le Sapeur Pompier Volontaire conserve son grade et son ancienneté.

Le premier engagement comporte l'obligation de suivre un stage probatoire dont la durée est fixée à un an. Les Sapeurs Pompiers Volontaires suivent une formation obligatoire de 262 heures en 4 modules distincts. En cas d'insuffisance du stagiaire, l'engagement souscrit peut être résilié.

#### INCOMPATIBILITES :

- avec les fonctions de Maire,
- avec les fonctions d'Adjoint au Maire, dans les communes de plus de 5000 habitants,
- avoir les fonctions de membre du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

### D - REMUNERATION

Les Sapeurs Pompiers Volontaires perçoivent des vacations horaires dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration du service d'Incendie et de Secours conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (interventions, formation, astreintes...).

### E - COMMENT S'INSCRIRE ?

- un CV avec photo et coordonnées,
- une lettre de motivation adressée au Chef de Centre de votre lieu de résidence.

**Pour tous renseignements, adressez-vous au chef de centre de votre lieu de résidence : l'adjudant chef Le Cornec.**

Avec l'arrivée de l'automne, il est encore temps d'effectuer quelques travaux de jardinage, d'entretien des espaces extérieurs et brûler les débris végétaux. Aussi pour rester dans la légalité et conserver des rapports de bon voisinage, veillez à respecter ces quelques consignes :

### A propos du bruit :

Souvenez-vous qu'en application d'un arrêté préfectoral en date du 20 juillet 1992 relatif à la lutte contre le bruit et qu'entre autres mesures concernant les nuisances sonores, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h.

### A propos d'incinération :

Un arrêté préfectoral institue quelques réglementations et stipule certaines interdictions.

Aussi, hormis l'incinération des débris végétaux (herbes, feuilles, plantes diverses ou branchages) autorisée dans les jardins jusqu'à la fin du mois de mars (interdite du 1er avril au 30 septembre), sous surveillance constante des intéressés, il est interdit de brûler d'autres débris, le feu devant être allumé dans un périmètre supérieur à 25 m autour des habitations

et ne devant en aucun cas occasionner gêne ou danger pour le voisinage.

Par ailleurs, il est également strictement interdit de brûler dans les cheminées ou les poêles les plastiques et autres produits susceptibles de dégager des substances ou fumées nocives, toxiques et irritantes.

### A propos des haies :

Haute de plus de deux mètres, une haie devra être plantée à deux mètres au moins de la limite séparative entre deux habitations. Moins haute, elle pourra être plantée à 0,50 m de cette même limite.

Commune entre deux voisins, une haie peut suivre la ligne de la limite séparative. Les frais de plantation, d'entretien et d'éventuel remplacement des plants seront alors partagés. Toute haie devra être taillée tant à la limite de la propriété voisine qu'à celle du domaine public.

Attention, quelques haies empiètent largement sur le trottoir à plusieurs endroits du village et ce, malgré les observations réitérées. Il revient aux propriétaires de les faire tailler en limite de leur propriété qui n'inclut pas le trottoir.

*Au moment de planter bulbes et vivaces, pourquoi ne pas en mettre côté rue, le long de votre propriété ou dans des jardinières. Ils fleuriront agréablement dès le printemps et participeront ainsi à l'embellissement de notre environnement à tous.*

### Et toujours, concernant le ramassage des ordures ménagères et des encombrants.

le service de ramassage des ordures ménagères ne collecte que les **conteneurs bleus et verts**.

Aussi aucun sac poubelle ne doit être déposé sur les trottoirs, les camions n'étant pas adaptés pour leur transport.

### Vous devez faire enlever des encombrants ?

Ils ne seront enlevés qu'après une démarche formulée par téléphone au SICTOM dont le numéro d'appel est le :

**0 800 495061**

**Vous avez des déchets verts, des gravats, du plâtre...** inutile de les déposer près de vos conteneurs car ils ne seront pas ramassés.

### Deux déchetteries sont à votre disposition :

#### • La déchetterie de Rambouillet : 2 rue Gousson - Tél. 01 34 83 27 17

ouverte tous les jours y compris le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
gratuite pour les particuliers et jusqu'à 2m<sup>3</sup> de déchets

#### • La déchetterie de Gazeran : chemin départemental 906 - Tél. 01 30 88 67 78

fermée le mardi et mercredi

ouverte le lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h

# Listes électorales : le temps des inscriptions

L'année 2003, sera, en France, une année de refonte de la liste électorale, c'est-à-dire l'année d'une complète révision de chaque fichier par les communes. Aussi est-il important pour le service des élections de connaître les différents mouvements intervenus au cours des derniers mois et jusqu'à la fin de cette année 2002.

Vous êtes récemment arrivé(e) à St Léger et(ou) vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale : vous pouvez venir vous inscrire à tout moment de l'année **mais** avant le 31 décembre 2002 si vous voulez que votre inscription soit valable pour l'année 2003. Elle sera alors effective à compter du 1<sup>er</sup> mars et entraînera votre radiation sur la liste de votre précédente commune.

**Pour vous inscrire** : vous devez être âgé(e) de plus de 18 ans, être de nationalité française, jouir de vos droits civils et politiques, être domicilié(e) à St Léger ou être

inscrit(e) pour la cinquième fois consécutive au rôle des contributions directes communales.

**Liste des pièces à fournir** : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) ; un justificatif de domicile récent ; si vous habitez chez vos parents, une attestation sur l'honneur établie par eux sur papier libre et certifiant que vous résidez à leur domicile ; si vous avez acquis la nationalité française, votre certificat de nationalité ou votre décret de naturalisation.

Vous quittez St Léger et souhaitez

être inscrit(e) sur la liste de votre nouveau lieu de résidence : pensez à vous présenter à la mairie de votre nouveau domicile avant le 31 décembre avec les documents nécessaires à l'inscription. Votre radiation de St Léger se fera automatiquement.

Vous avez changé d'adresse dans St Léger : pensez également à signaler, avant le 31 décembre votre changement d'adresse à la Mairie qui, en mettant à jour sa liste électorale, vous permettra de recevoir chez vous la carte électorale et, en cas d'élection, la propagande électorale.

## Comment obtenir votre passeport ?

Le formulaire de demande à remplir est à la mairie de votre domicile. Fournir :

- **La photocopie de votre carte nationale d'identité** en cours de validité (carte plastifiée) (l'original doit être présenté à la mairie) ou **l'acte de naissance** portant mention de la filiation (fourni par la mairie de votre lieu de naissance) ou la copie du livret de famille de vos parents.
- Un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, quittance de loyer, ou certificat d'imposition ou de non imposition), à votre nom, datant de moins de trois mois, ou l'attestation d'hébergement accompagnée d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité du logeur.
- Les **timbres fiscaux** d'un montant de 60 € à partir de 18 ans (30 € pour un mineur).
- **2 photos d'identité** récentes et identiques de 35x45 (sur fond neutre, de face et tête nue).
- Si nécessaire, un document prouvant votre nationalité française (copie de votre décret de naturalisation, ou votre certificat de nationalité française).

## PASSEPORT POUR UN MINEUR

Les enfants mineurs, quel que soit leur âge, peuvent être munis d'un passeport individuel. A partir de 15 ans, le passeport individuel est obligatoire. Les mineurs de moins de 15 ans peuvent être inscrits sur le passeport de l'un ou de l'autre de leurs parents (fournir deux photos).

*N'attendez pas la dernière minute pour effectuer votre demande ! A certaines périodes, les délais peuvent être considérablement allongés, notamment en période pré-estivale.*

## Comment obtenir votre Carte Nationale d'Identité ?

Le formulaire de demande à remplir est à la mairie de votre domicile. Fournir :

- **L'acte de naissance** avec filiation complète (délivré par la mairie de votre lieu de naissance ou votre livret de famille et celui de vos parents)
- Un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, quittance de loyer, ou certificat d'imposition ou de non imposition), à votre nom, datant de moins de trois mois, ou l'attestation d'hébergement accompagnée d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité du logeur.
- **2 photos d'identité** récentes et identiques de 35x45 (sur fond neutre, de face et tête nue).
- Si nécessaire, un document prouvant votre nationalité française (copie de votre décret de naturalisation, ou votre certificat de nationalité française).

La présence du mineur est obligatoire (prise d'empreinte).

**Pour savoir si votre carte nationale d'identité est disponible au guichet où vous l'avez demandée, consultez le site internet du ministère de l'intérieur :**

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
rubrique "vos démarches"

***Le numéro fourni au moment du dépôt de la demande est à rappeler lors de votre consultation.***

## Allosécu

Afin de permettre aux assurés de suivre leurs remboursements en direct par téléphone, l'Assurance maladie met à leur disposition un numéro d'appel unique.

Accessible à tout moment de n'importe quelle région de France, le serveur vocal "Allosécu" (0820 900 900) permet à chaque assuré de connaître en temps réel le montant des derniers versements effectués sur son compte.

Facile d'accès, disponible 7/7 jours, 24/24 heures, "Allosécu" présente de nombreux avantages :

- un service confidentiel (nécessaire pour accéder à l'information, le code d'accès personnel est communiqué aux assurés par courrier sur leurs relevés de remboursements) ;
- une information immédiate et complète (date de paiement, montant global, bénéficiaire des règlements) ;
- un fonctionnement simple et pratique.

Coût de l'appel : 0,12 euro (0,79F)/mn.

Renseignements complémentaires : [www.cnamts.fr](http://www.cnamts.fr)

## ANTAC 78

### ASSOCIATION NATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES ANIMAUX DE COMPAGNIE DES YVELINES

B.P. 15 - 78340 LES CLAYES SOUS BOIS - Tél. Rép. Fax : 01 34 62 27 71



# ATTENTION

## VOS CHIENS SONT EN DANGER

DES CAMIONNETTES GENRE "TRAFICS BLANCS", UNE VOITURE SOMBRE DE TYPE PEUGEOT 405, NOUS ONT ÉTÉ SIGNALÉES. ELLES CIRCULENT SUR TOUTES LES YVELINES.

LES OCCUPANTS VOLENT LES CHIENS DANS LES JARDINS, CLÔTURÉS ET FERMÉS, DANS LES VOITURES.

ACTUELLEMENT, ILS OPÈRERAIENT TOUT PARTICULIÈREMENT SUR MÉRÉ ET TOUTE LA REGION.

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS,  
L'ASSOCIATION CONTRE LE TRAFIC DES ANIMAUX  
DE COMPAGNIE DES YVELINES VOUS DEMANDE  
D'ÊTRE TRÈS VIGILANTS.

Ne laissez pas votre chien se promener seul, ne le laissez pas seul dans votre jardin, encore bien moins seul dans votre voiture. Ne le laissez pas attaché devant un magasin. Lorsque vous le promenez, tenez-le en laisse et mettez-le surtout côté maison ou jardin, jamais côté rue. (Les voleurs descendent de leur voiture et kidnappent plus facilement un animal qui se trouve à leur portée).

**RELEVEZ LE NUMÉRO D'IMMATRICULATION DE TOUTES VOITURES SUSPECTES (couleur, marque) et transmettez tous ces renseignements à l'Association :**

**01 34 62 27 71**

**Olivier JOUBERT**  
GRIMPEUR - ELAGUEUR  
01 34 86 34 74

**TAILLE ABATTAGE**  
DEBROUSSAILLAGE  
TAILLE DE HAIES  
GRIGNOTAGE DE SOUCHES

10 route de la Mare aux Chiens 78610 ST LEGER EN YVELINES



**8 à Huit**

**Du nouveau au 8 à Huit !**

Messieurs Joël et Guillaume HUS,  
père et fils,

nouveaux propriétaires

du magasin **8 à Huit**,

bouchers professionnels,

seront heureux de vous

compter parmi leurs clients

**Tél. 01 34 86 37 07**

**Gérard ROCHARD**

14, rue Octavec Allaire - 78610 SAINT LEGER EN YVELINES

Tél. / Fax 01 34 86 33 57

*Restauration de Bronze d'Art*  
*Soudure - Ciselure - Patine*  
*et dans certains cas Fonte de pièces manquantes*

Fils héritier du Sculpteur Animalier Irénée ROCHARD  
dont il édite l'œuvre en tirages limités en Bronze dans la tradition artisanale.



**NST ENVIRONNEMENT**

ELAGUEUR & PAYSAGISTE

Elagage, Taille raisonnée,  
Abattage délicat, Démontage  
Taille de lierre sur façade, Débroussaillage  
Création et Entretien des espaces verts

NEDELEC père et fils  
14 chemin de Poigny  
78610 St Léger en Yvelines

IMMATRICULATION EN COURS



Tél. 06 80 61 30 17



Le restaurant de la **BELLE AVENTURE**  
a fermé mais nous pouvons retrouver Madame Olivier aux fourneaux  
de la **GRENOUILLE BLEUE**

2 route de la Troche - 78490 GROSROUVRE - Tél. 01 34 86 31 35